



Cyberassurance pour particuliers

Les cyberincidents n'atteignent plus uniquement les entreprises. Les activités en ligne auxquelles se livrent les particuliers au quotidien : achats, opérations bancaires par Internet, réseaux sociaux, appareils domestiques intelligents, infonuagique, etc. viennent accroître la vulnérabilité des ménages. Fraude, cyberintimidation, perte de biens numériques, cyber extorsion, violation de la vie privée, vol d'identité et cyberperturbations atteignent désormais les familles canadiennes à toutes les étapes de leur vie.

La cyberassurance pour particuliers de La Souveraine est une solution clé en main en marque blanche conçue pour couvrir les cyberrisques qui ne sont pas pris en charge par l'assurance habitation. Notre solution propose une couverture pour les cyberévénements, les pertes financières et les services d'intervention en cas d'incident numérique de confidentialité impliquant l'assuré.

À propos de La Souveraine

Fièrement canadienne depuis 1953, Souveraine Assurance est un assureur spécialisé et axé sur les objectifs qui s'engage à proposer des solutions multirisques répondant aux besoins de ses clients et valorisant les marques de ses partenaires. Nous vous accompagnons en vous offrant des conseils, des formations et une expertise pratique pour vous aider à naviguer dans un environnement complexe et à garder une longueur d'avance sur les risques en constante évolution dans tous les secteurs et toutes les entreprises. Nous détenons la note A (excellent) de l'agence de notation AM Best, garantissant ainsi à nos partenaires une robustesse financière sur laquelle ils peuvent compter en toute confiance.

Nous joindre

Notre solution est offerte aux partenaires de La Souveraine qui souhaitent l'intégrer à leurs polices d'assurance habitation et locataire. La solution est facile à mettre en place et conçue pour fonctionner à grande échelle. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de La Souveraine.



Les cyberrisques font partie du quotidien

Les ménages canadiens sont plus connectés que jamais. Dans la foulée de l'augmentation de l'utilisation du numérique, les risques prennent également de l'ampleur. Les cyberincidents sont de plus en plus fréquents et peuvent avoir des répercussions financières et émotionnelles.

La cybercriminalité ne fait pas de distinction d'âge.

- Les **adolescents** sont de plus en plus victimes de cyberintimidation et de harcèlement en ligne sur les réseaux sociaux et les plateformes de jeux.
- Les **adultes** sont fréquemment la cible d'hameçonnage, de piratage de compte et de vol d'identité.
- Les **aînés** sont de plus en plus exposés à l'ingénierie sociale (manipulation psychologique), aux escroqueries en matière d'investissements et aux stratagèmes d'extorsion.

Pourquoi la couverture est importante

Le Canada demeure l'un des pays les plus connectés au monde, ce qui fait des foyers des cibles attrayantes pour les cybercriminels.

35 millions

de Canadiens passent en moyenne **six heures** par jour en ligne¹.

82 %

des Canadiens sont des utilisateurs actifs des réseaux sociaux².

56 %

des Canadiens interrogés disent avoir déjà été victimes de fraude³.

Le Canada occupe le

2^e rang

mondial en matière d'attaques par logiciels malveillants⁴.

La fraude a entraîné des pertes de plus de

638 M\$ au Canada en 2024⁵.

Points saillants de la couverture

La cyberassurance pour particuliers de La Souveraine couvre un large éventail de risques numériques auxquels sont confrontés les ménages canadiens en aidant ceux-ci à gérer les pertes financières, les frais de rétablissement et les perturbations quotidiennes découlant des cyberévénements. Les limites et les franchises flexibles en facilitent l'intégration dans les portefeuilles existants.

Cyberintimidation

Couverture des frais découlant d'incidents de cyberintimidation, y compris les frais juridiques, les services de counseling et les efforts visant la suppression des contenus préjudiciables en ligne.

Exemple de sinistre : votre enfant est victime de harcèlement en ligne, ce qui entraîne une détresse émotionnelle et nécessite une thérapie. La police couvre les frais de thérapie et les frais juridiques liés à la suppression des contenus préjudiciables en ligne.

Cyberfraude

Remboursement des pertes financières résultant d'attaques d'hameçonnage, d'escroqueries en ligne, de transferts de fonds frauduleux ou de comptes compromis.

Exemple de sinistre : vous êtes victime d'une escroquerie par hameçonnage et divulguez sans le savoir vos coordonnées bancaires, ce qui entraîne des transactions non autorisées. La police couvre les pertes financières et les frais de recouvrement.

Menace de cyber extorsion

Couverture des dépenses découlant de menaces crédibles de cyber extorsion, y compris les demandes de rançon ou d'argent.

Exemple de sinistre : un pirate informatique menace de divulguer des renseignements personnels sensibles à moins qu'une rançon ne soit versée. La police couvre le paiement de la rançon et les frais qui s'y rapportent.

Perte de biens numériques

Remboursement relatif à la perte, à la corruption ou à la destruction de biens numériques découlant d'une défaillance de sécurité de votre appareil ou de celui d'un fournisseur de services.

Exemple de sinistre : une attaque par logiciel malveillant corrompt d'importants fichiers numériques vous appartenant. La police couvre les frais de rétablissement ou de remplacement des biens numériques atteints.

Frais pour atteintes à la vie privée

Couverture des frais découlant d'une atteinte involontaire à la vie privée, y compris les notifications, la surveillance du crédit et les communications requises aux personnes concernées.

Exemple de sinistre : en tant que bénévole pour l'équipe de hockey de l'école de votre fils, vous partagez accidentellement en ligne des données personnelles sensibles des membres de l'équipe, ce qui entraîne une atteinte à la vie privée. La police couvre les frais liés à la notification des personnes concernées et à la fourniture de services de surveillance du crédit.

Frais liés à une cyberperturbation

Remboursement des frais liés aux cyberperturbations des systèmes numériques domestiques, y compris les frais de relogement temporaire ou les pertes salariales.

Exemple de sinistre : votre serrure intelligente est piratée, vous empêchant d'intégrer votre domicile. La police couvre les frais de relogement temporaire et les pertes salariales.

Assurance multirisque pour entreprise à domicile

Couverture des frais découlant de cyberévénements touchant les entreprises à domicile, y compris la fraude, l'extorsion, la perte de biens numériques et les atteintes à la vie privée.

Exemple de sinistre : un courriel d'hameçonnage d'un prétendu fournisseur vous amène frauduleusement à effectuer un paiement. La police rembourse la perte et couvre les frais liés à l'intervention.

Intervention en cas d'incident numérique de confidentialité

Mesures d'aide comme des conseils en cybersécurité, la correction de contenus en ligne et des services de relations publiques pour traiter et atténuer les incidents numériques de confidentialité.

Exemple de sinistre : des informations erronées vous concernant sont publiées en ligne, ce qui nuit à votre réputation. La police couvre les frais liés à l'embauche d'une agence de relations publiques pour gérer la crise.

Vol d'identité

Mesures d'aide comme des services de récupération d'identité, de soutien juridique et de surveillance continue à la suite d'un vol d'identité.

Exemple de sinistre : votre identité est usurpée et des comptes frauduleux sont ouverts à votre nom. La police couvre les frais de soutien juridique et de services de récupération.

